

# Faire une demande de logement social

Epernay Agglo Champagne compte **4 481 logements sociaux répartis sur 16 communes**.  
86% de ces logements sont des logements collectifs et 14% sont des logements individuels.

Communes	Logements collectifs	Logements individuels	T1	T2	T3	T4	T5 ou plus
<b>Athis</b>	5	15	0	1	6	8	5
<b>Avize</b>	51	11	15	13	19	9	6
<b>Blancs-Coteaux</b>	63	57	4	24	33	47	12
<b>Chouilly</b>	7	7	0	3	3	7	1
<b>Cramant</b>	3	14	0	1	7	7	2
<b>Epernay</b>	3429	386	142	809	1490	1027	347
<b>Grauves</b>	0	6	0	0	2	3	1
<b>Magenta</b>	187	34	23	46	94	49	9
<b>Mardeuil</b>	0	37	9	11	0	10	7
<b>Le Mesnil-sur-Oger</b>	84	7	1	16	23	35	16
<b>Oiry</b>	0	22	0	2	1	16	3
<b>Pierry</b>	9	15	2	4	4	9	5
<b>Plivot</b>	18	6	0	5	11	6	2
<b>Val-des-Marais</b>	0	3	0	0	2	1	0
<b>Vert-Toulon</b>	0	4	0	0	2	2	0
<b>Vinay</b>	0	1	0	0	0	1	0

Source : RPLS 2023

## Les types de logements

Studio	T1 avec cuisine non séparée
T1	1 pièce principale (à la fois chambre et salon) + 1 cuisine + 1 salle de bains (avec WC séparés ou inclus)
T2	2 pièces (1 chambre + 1 salon) + 1 cuisine + 1 salle de bains (avec WC séparés ou inclus)
T2 Bis	2 pièces (1 chambre + 1 salon) dont l'une est suffisamment grande pour être séparée en deux zones distinctes + 1 cuisine + 1 salle de bains (avec WC séparés ou inclus)
T3	3 pièces (2 chambres + 1 salon) + 1 cuisine + 1 salle de bains (avec WC séparés ou inclus)
T3 Bis	3 pièces (2 chambres + 1 salon) dont l'une est suffisamment grande pour être séparée en deux zones distinctes + 1 cuisine + 1 salle de bains (avec WC séparés ou inclus)
T4	4 pièces (3 chambres + 1 salon/séjour OU 2 chambres + 1 salon + 1 salle à manger) + 1 cuisine + 1 salle de bains (avec WC séparés ou inclus)
T3 T4	T4 transformé en T3 en réunissant deux pièces pour en faire 1 grande
T5	5 pièces (4 chambres + 1 salon/séjour OU 3 chambres + 1 salon + 1 salle à manger) + 1 cuisine + 1 salle de bains ou + (avec WC séparés ou inclus)

## Les délais d'attente

En 2023, le délai moyen d'attente avant l'attribution d'un logement sur l'Agglomération d'Épernay était de **6 mois**.

Ce délai varie en fonction de la **taille, de la localisation et des spécificités du logement** demandé. Les délais d'attente sont par exemple plus longs pour les logements individuels, ou pour les demandes spécifiques (balcon, espace extérieur, etc).

### Délai moyen d'attente en mois pour l'attribution d'un logement social par typologie en 2023

Commune	T1	T2	T3	T4	T5 et +
Athis		5 mois		2	5
Avize	1		8		
Blancs-Coteaux	4	4	2	14	
Chouilly			3	9	
Cramant			4	2	21
Epernay	6	7	6	6	7
Le Mesnil-sur-Oger	2	3	3	2	2
Magenta	4	5	4	14	11
Mardeuil		17			
Oiry				5	
Pierry		5	1		
Plivot		15	5		3
Vert-Toulon			1		

Source : données issues de l'Infocentre SNE sur les attributions 2023

Réalisation : ARCA - 2024

## Les bailleurs

### Répartition de l'offre de logements sociaux par commune et par bailleur en 2023

Commune	Plurial Novilia	Le Foyer Rémois	Nov' Habitat	ICF Habitat Nord-Est	Espace Habitat	La Foncière
Athis	20					
Avize	55		7			
Blancs-Coteaux	87		33			
Chouilly	11	3				
Cramant	10		7			
Epernay	3332	265		107	76	35
Grauves	6					
Magenta	221					
Mardeuil	1	36				
Le Mesnil-sur-Oger	37		54			
Oiry	18		4			
Pierry	24					
Plivot	7	17				
Val-des-Marais			3			
Vert-Toulon	4					
Vinay	1					

<b>Commune</b>	<b>Plurial Novilia</b>	<b>Le Foyer Rémois</b>	<b>Nov' Habitat</b>	<b>ICF Habitat Nord-Est</b>	<b>Espace Habitat</b>	<b>La Foncière</b>
Epernay Agglo Champagne	3834	321	108	107	76	35

*Source : RPLS 2023*

Vous pouvez également consulter les sites internet des bailleurs sociaux présents sur le territoire :

- Plurial Novilia : [www.plurial-novilia.fr](http://www.plurial-novilia.fr)
- ICF Habitat Nord-Est : [www.icfhabitat.fr](http://www.icfhabitat.fr)
- Nov'Habitat : [www.novhabitat.fr](http://www.novhabitat.fr)
- Foyer Rémois : [www.foyer-remois.fr](http://www.foyer-remois.fr)
- Espace Habitat : [www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr)
- Action Logement : [www.al-in.fr](http://www.al-in.fr)

*Plus d'infos dans la brochure à télécharger dans l'onglet 'Documents' de cette page.*

#### Infos pratiques

Vous souhaitez faire une demande de logement social sur l'Agglomération d'Epernay ?

Vous êtes déjà locataire du parc social et vous souhaitez changer de logement ?

Vous pouvez remplir votre demande en ligne sur le site : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

ou vous rendre au "guichet d'enregistrement" présent sur le territoire :

- Agence Plurial Novilia : 2 rue des Semonts à Epernay, du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30. Le samedi matin de 9h à 12h.

Tél : 03.26.04.98.11